



MRC DE PORTNEUF  
PROVINCE DE QUÉBEC

## **AVIS PUBLIC**

### **Dépôt du rapport financier de la Ville de Donnacona de l'année 2017**

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, avis est par les présentes donné par le soussigné que le rapport financier de l'année 2017 de la Ville de Donnacona sera déposé lors de la séance ordinaire du lundi 14 mai 2018 à 19 h à la salle du conseil située au 138, avenue Pleau à Donnacona.

Donné à Donnacona, le 2 mai 2018.

Le greffier,

Pierre-Luc Gignac, avocat, oma